

F-15
Miss Marley



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 70/3

LE CANADA ET LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION

Extraits de l'allocution du premier ministre, le très honorable P.-E. Trudeau, à l'Assemblée annuelle de la Presse canadienne, à Toronto, le 15 avril 1970.

...Si les régions désertiques de notre pays constituent une part de notre patrimoine, et si le Canada se jauge à la qualité des conditions de vie offertes aux Canadiens, il est évident que nous devons intervenir à la moindre menace, dans un cas comme dans l'autre. Nous devons intervenir pour protéger la pureté de l'air, la limpidité de nos eaux et la faune de notre territoire. Au besoin, nous devons à cet égard donner l'exemple au monde et résister aux protestations de ceux qui pourraient voir leurs intérêts mis en cause. Nous l'avons donné, cet exemple, en présentant la semaine dernière le projet de loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Ce projet de loi illustre parfaitement, à mon sens, une intervention judicieuse du Canada dans un domaine d'importance vitale.

D'aucuns ont dépeint la banquise arctique comme la surface la plus névralgique du globe, car c'est elle qui règle la température de la quasi-totalité de l'hémisphère boréal. Il est vital, pour l'humanité entière, de la préserver à jamais de toute dégradation. La pire menace qui guette présentement l'Arctique, c'est le déversement d'une quantité importante de pétrole dans ses eaux. Non seulement les risques de la navigation y sont-ils plus élevés qu'ailleurs, d'où de constantes possibilités de naufrage ou d'accident qui auraient là de désastreuses et irréparables conséquences, mais, à quantité égale, l'action destructrice du pétrole sur le milieu naturel y serait tellement plus considérable que dans les eaux tempérées ou tropicales, qu'on peut parler, avec une rigueur scientifique suffisante, d'un tout autre ordre d'effets. Ainsi, il serait impossible d'en chiffrer les dommages éventuels, comme on peut le faire ailleurs, précisément parce qu'ils ne seraient pas temporaires. En outre, on ne connaît en ce moment aucun procédé, aucune technique, qui permette de circonscrire, de dissoudre ou de réduire au minimum un flot de pétrole se déplaçant dans les eaux de l'Arctique. Ce pétrole s'infiltrerait immédiatement sous une couche de glace de plusieurs pieds d'épaisseur; il se figerait et obstruerait les orifices qu'utilisent pour respirer les divers mammifères de la région; il détruirait effectivement la principale ressource alimentaire des Esquimaux et la faune carnivore, dans un rayon de plusieurs milliers de milles; il polluerait et détruirait enfin les seuls endroits connus où nombre d'espèces d'oiseaux sauvages construisent leurs nids.